

ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL DU CSE COACHING INDIVIDUEL & COLLECTIF

COACHING INDIVIDUEL

pour la défense de vos salariés à un moment délicat de leur vie professionnelle conflit au travail, harcèlement moral et sexuel, ruptures, licenciement, contentieux, reconversion.



MÉTHODOLOGIE

Nous présentons au cours du premier entretien le cadre des séances, afin de créer l'alliance. Nous sommes en écoute active et profonde, sans jugement de la personne. Nous posons la problématique à résoudre, la personne exprime souvent un certain nombre d'émotions, liées à la situation professionnelle et ou personnelle qu'elle vit.

Détection si nécessaire au cours de l'entretien ou des suivants des mesures d'accompagnement personnelles ou professionnelles qui l'encadre (médecin généraliste, médecin de travail, psychologue...), surtout si celle-ci est en grande souffrance au travail afin de prévenir d'éventuels risques psycho sociaux.

Accompagnement juridique & en coaching au travers des outils de de la clarification, pour aider le coaché à faire le tour de son sujet, à exprimer des non-dits afin que des solutions puissent émerger et mettre la personne en mouvement.

Préparation de la personne à la posture à tenir lors des différents rendez-vous avec la direction des ressources humaines, son manager, un membre de son équipe. Dans le cadre de départ, élaboration d'une stratégie de négociation suivi de la négociation jusqu'à sa conclusion si nécessaire.

NB : La clarification est une approche de communication utilisée en thérapie, en développement personnel et en coaching.

Elle a été inventée par le psychothérapeute, Charles Berner, en Californie.

Elle a connu son développement en France par Jacques de Panafieu qui deviendra l'une des figures essentielles de la clarification de deuxième génération. Elle part du postulat que tous nos problèmes sont des problèmes de communication.

Pour la clarification, ce sont les non-dits qui maintiennent les problèmes c'est donc leur verbalisation qui permettra de les résoudre.

COACHING COLLECTIF :

préparation du CSE au cours des réunions préparatoires sur un ou tous les sujets de l'ODJ, accompagnement sur des sujets spécifiques comme la négociation d'accords.



Nos honoraires sont soit au forfait ou au prorata du temps passé

Pour tout renseignement ECE :
veronique Goetz
v.g@expertise-ce.com
06 03 11 50 14

HONORAIRES :
Coût : 1 500 € ht / J
pour 7 heures de travail

